



DÉCLARATION DE RABAT

LA FORMATION DANS LE SECTEUR DE L'EAU
EST UN INVESTISSEMENT RENTABLE !

Les 7 et 8 décembre 2009, le Bureau du Réseau International des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau (RICFME) s'est réuni à Rabat au Maroc, et a adopté la déclaration suivante :

Une évidence :
le renforcement des compétences aux métiers de l'eau et de l'assainissement est indispensable partout dans le monde !

L'approvisionnement en eau pour la population, la santé, l'hygiène, les usages domestiques et la production agricole, a toujours été un enjeu majeur pour l'humanité. Or, dans le monde, le constat est alarmant :

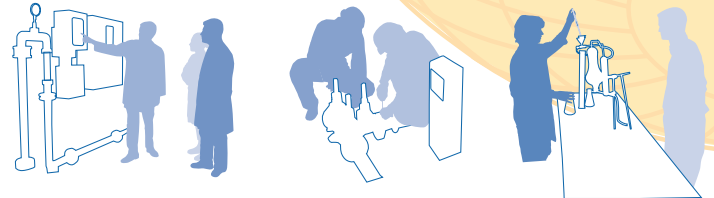
- 1,3 milliards d'êtres humains ne disposent pas d'un accès à une eau saine,
- 2,6 milliards d'êtres humains ne disposent pas d'un assainissement de base.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement est une des priorités majeures pour le développement, la santé et la lutte contre la pauvreté.

Pour atteindre les objectifs du millénaire pour l'eau potable et l'assainissement, il faut créer de nouvelles infrastructures et améliorer la qualité des services pour répondre aux besoins des usagers. Ces objectifs passent par une exploitation et maintenance plus efficaces, le renouvellement des ouvrages, ainsi qu'une meilleure gouvernance des services et un renforcement des compétences et des ressources humaines.

Même s'ils sont encore insuffisants, de nombreux investissements se réalisent chaque année dans le secteur de l'eau. Souvent, ces investissements n'atteignent pas complètement leurs objectifs par suite de défauts de conception, mais aussi d'insuffisances multiples au niveau de leur gestion et de leur exploitation. Beaucoup d'infrastructures se dégradent trop rapidement et on assiste à un gaspillage important de crédits.

Les actions sont encore trop tournées vers la seule réalisation prioritaire d'équipements, sans un souci suffisant de leurs conditions ultérieures de ges-



tion économique, d'exploitation et de maintenance, ni de la prise en compte appropriée du "Grand cycle de l'eau" dans sa globalité.

Un constat :
la formation professionnelle, initiale et continue, est un outil essentiel pour renforcer l'efficacité des services d'eau et d'assainissement ...

Les compétences et les capacités professionnelles tant aux niveaux des cadres, que des techniciens et des ouvriers sont encore insuffisamment développées. Il est donc indispensable de renforcer les moyens de formation institutionnelle, économique et technique des professionnels de l'eau, afin de permettre une organisation plus efficace des usages et des services collectifs de l'eau.

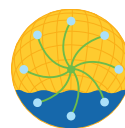
Les personnels concernés sont très nombreux et les besoins importants : à titre d'exemple, pour un service urbain d'Eau desservant 1.000.000 d'habitants, on estime entre 500 et 700 le nombre d'employés nécessaires.

Les répartitions hiérarchiques de ces personnels sont variables selon les zones géographiques étudiées. Les ouvriers sont les plus nombreux, mais, les pourcentages de cadres et de techniciens tendent à s'accroître avec le niveau de développement des différents pays (voir tableau ci-dessous).

Par ailleurs, les coûts de main d'œuvre représentent jusqu'à un tiers du cout total du service de l'eau ; afin d'optimiser ce poste important de dépense, il est indispensable de renforcer les compétences par la formation initiale et continue de ces professionnels.



La réunion constitutive du RICFME en décembre 2008 à Paris - France



	Cadres	Techniciens et maîtrise	Ouvriers
Pays en développement	1 - 5 %	10 - 15 %	80 - 89 %
Pays développés	5 - 15 %	25 - 30 %	55 - 70 %



Les recommandations :

Au vu de ce constat, le RICFME recommande :

➔ le renforcement des compétences et le développement de la formation professionnelle dans le secteur de l'eau :

- Renforcer la prise de conscience de l'importance de la formation professionnelle dans les stratégies et programmes de développement.
- Intégrer la formation professionnelle dans les investissements.
- Encourager la diffusion des bonnes pratiques et des solutions innovantes et appropriées dans le domaine de la formation professionnelle.
- soutenir la création de nouveaux centres de formation dans le monde et renforcer les centres existants
- Elaborer des outils communs de formation et améliorer les pratiques pédagogiques

- Développer des plateformes de compétences et de personnes ressources dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

➔ Le soutien de la formation professionnelle par des mécanismes financiers pérennes :

- Financer la formation dans le cadre des investissements en pourcentage des travaux neufs ou de réhabilitation.
- Créer des "Fonds spécifiques" à l'échelon national pour le développement de la formation professionnelle, alimentés par des taxes ou contributions proportionnelles à la masse salariale des entreprises ou un pourcentage du prix de vente de l'eau.
- Prévoir la formation des employés dans les budgets des entreprises d'eau (publiques ou privées) à hauteur minimale de 1% de la masse salariale.

L'Aide Publique au Développement, bi ou multilatérale, et les programmes consacrés à l'eau par les organisations de coopération internationale, doivent intégrer ces principes, ainsi que l'expérimentation, l'évaluation et l'échange de savoir-faire en matière de formation professionnelle.

La formation professionnelle est un investissement productif et doit être considérée comme tel dans les projets de développement.

➔ L'intégration de la formation professionnelle dans les stratégies de développement des ressources humaines :

- Considérer la formation comme une composante essentielle de la Gestion des Ressources Humaines
- Mettre en synergie l'évolution des compétences avec la progression des carrières
- Elaborer systématiquement des Schémas Directeurs Pluriannuel de Formation au niveau national et au sein des entreprises de l'eau.

Les Organismes de Formation sont des acteurs incontournables d'accompagnement des Directeurs de Ressources Humaines pour la mise en œuvre de cette stratégie. Il y a un grand intérêt à des collaborations entre organismes de formation et entreprises d'eau, comme moyen efficace de diffusion des expériences acquises sur le terrain et de transfert des connaissances pratiques.

➔ Le recours à des organismes spécialisés, ayant les compétences et les outils pédagogiques nécessaires :

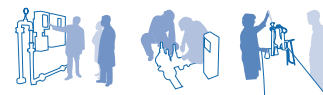
- Etablir les termes de références des formations avec des exigences de qualité, de professionnalisme et d'efficacité mesurables.
- Définir les indicateurs de performance permettant d'évaluer l'impact des formations dispensées et le retour réel sur investissement.
- S'inscrire dans une véritable démarche d'ingénierie de formation.

La formation professionnelle est un métier à part entière.

Le renforcement des compétences aux métiers de l'eau et de l'assainissement est plus que jamais une priorité incontournable, si l'on ne veut pas que l'eau, ressource rare, ne devienne un des facteurs limitant du développement durable de nombreux pays du monde.

Le retard pris devient inquiétant et une mobilisation sans précédent est indispensable pour que l'humanité gagne la bataille de l'eau et prépare l'avenir.

Il faut soutenir les projets de renforcement des compétences aux métiers de l'eau dans le monde !



PRÉSIDENCE :

Institut International de l'eau et de l'assainissement de l'ONEP
Boîte Postal e ONEP : Rabat Chellah - RABAT - MAROC
Tél. : + 212 5 37 75 77 86 - Fax : + 212 5 37 75 39 19 - Email : amardi@onep.org.ma



SECRETARIAT TECHNIQUE :

s/c Office International de l'Eau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS - FRANCE
Tél. +33.1.44.90.88.60 - Fax +33.1.40.08.01.45 - Email : contact@ricfme.org

